

que ce ne soit pas l'opinion du gouvernement ni, semble-t-il, celle du Conseil économique du Canada. Il ne s'agit pas de directives rigoureuses consignées dans des lois, mais il nous faut réitérer plus souvent dans quelle mesure les hausses de salaires et de prix sont raisonnables.

• (4.30 p.m.)

Je préconise une légère inflation, non pas une inflation désordonnée, mais une inflation de 1 ou de 2 p. 100 par année, juste assez pour favoriser l'essor de l'économie. Mais je ne crois pas à l'inflation se situant dans les cotes de 5 à 10 p. 100. Une inflation de 1 p. 100 par année, accompagnée d'un accroissement de la productivité de 2 p. 100 par an supportera une augmentation moyenne des salaires de 3 p. 100 ou, au plus, de 4 p. 100 par an. Notre économie ne peut supporter de hausses moyennes des salaires ou des prix de plus de 3 à 4 p. 100 par an sans atteindre durement ceux qui comptent sur leurs épargnes ou ceux qui ont des revenus fixes, et qui seront inévitablement touchés par l'inflation quelle qu'elle soit, mais qui sont durement atteints par une inflation galopante.

Ce que je veux faire bien comprendre surtout c'est la nécessité de tenir un compte plus rigoureux de nos revenus et de nos dépenses. Je rattacherai plus étroitement les recettes aux dépenses. Il faudrait un plan. Je voudrais être sûr que les profits dépassent les coûts et que nous entreprendrions des programmes où le rapport coût-profits serait le plus élevé possible, non seulement où les profits dépasseraient les coûts mais où le rapport serait de 2 ou 3 à 1. Il y a dans notre pays bien des possibilités de réaliser un rapport de cet ordre entre les bénéfiques et les coûts. Il nous faut savoir les exploiter et nous montrer plus avertis en affaires.

Je me suis réjoui d'entendre le ministre des Finances dire qu'il réduira les dépenses, qu'il est décidé à rétablir l'équilibre budgétaire, du moins quant aux comptes nationaux, l'an prochain. Notre pays croît très rapidement. La locomotive de l'expansion marche à fond de train, mais il nous faut au moins un budget équilibré, sinon un budget déficitaire au chapitre des comptes nationaux, si nous ne voulons pas encourager l'inflation.

M. Herridge: L'honorable représentant me permet-il de lui poser une question? Son discours réfléchi m'a beaucoup intéressé mais, sauf erreur, il a laissé entendre, à un moment donné, que l'exode vers les villes était inévitable. Pareille affirmation va totalement à l'encontre de ma doctrine personnelle. Ne croit-il pas que nous pourrions recourir au programme de l'ARDA pour décentraliser

l'industrie, développer les petites villes et collectivités, améliorer les conditions de vie de leurs habitants et obtenir plus pour l'argent ainsi dépensé au lieu d'engager des sommes énormes pour étendre les services à mesure que ces autres centres grossissent et, avec eux, les hordes de parasites?

M. Gilbert: L'Organisation mondiale de la santé et beaucoup d'autres organismes, y compris le Conseil économique du Canada, nous montrent continuellement des extrapolations dont il faut conclure que la majorité des gens gravitent vers les grandes régions métropolitaines. Cette tendance va sans doute continuer pendant quelque temps et nous devons aborder le problème de face. Toutefois, j'admets que le gouvernement, à tous les niveaux, doit faire l'impossible pour s'assurer que les gens vivent dans un milieu agréable. J'aimerais que plus de Canadiens vivent dans une collectivité ou une circonscription comme celle que je représente, où forêts et montagnes nous entourent. C'est un merveilleux avantage, mais qui ne se généralisera pas du jour au lendemain, puisque, dans bien des régions, cela coûterait extrêmement cher.

M. l'Orateur suppléant (M. Tardif): Le député de Compton-Frontenac a la parole. Je m'excuse. La parole est présentement au député de Peace-River et elle sera ensuite au député de Compton-Frontenac.

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Merci, monsieur l'Orateur. Je m'excuse aussi auprès du député de Compton-Frontenac pour l'avoir obligé à m'écouter.

Le remaniement ministériel a déjà été commenté ici de façon plus officielle. Je n'y étais pas alors, et je ne songe nullement à le commenter, quoique, normalement, je le ferais. Je me bornerai à dire, et j'espère qu'on le répètera au premier ministre (M. Pearson), que, lors des prochains remaniements, certains des ornements actuels des banquettes ministérielles devraient être repoussés un peu vers les bords. Jamais n'ai-je vu autant de faces de carême à la Chambre, même en tenant compte des problèmes posés par notre système d'éclairage, que celles des occupants des banquettes ministérielles qui nous regardent depuis huit ou dix jours. Je ne leur reproche pas leur accablement. Jamais groupe d'hommes n'a travaillé aussi fort, ni avec autant d'application et de brio pour mériter le droit d'être sombre, et je lui concède ce privilège. Ces gens ont ce droit, mais il ne serait pas mauvais qu'ils cèdent un peu, parfois, la place à d'autres.

Hier, le ministre des Finances (M. Sharp), au cours de sa seconde intervention dans le débat sur le budget a exprimé certaines de